



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

Municipalité de Blue Sea

Avis public

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NO. 2024-104

PRENEZ AVIS que, lors de la séance ordinaire tenue le 6 février 2024, le Conseil municipal de la municipalité de Blue Sea a adopté le Règlement 2024-104 décrétant l'imposition des taxes, tarifs et compensations pour l'année 2024.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement pendant les heures ordinaires d'ouverture du bureau municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea ou sur la page Web de la municipalité.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication conformément à la loi.

Donné à Blue Sea, ce 7^{ième} jour du mois de février 2024.

Monique Mercier
Directrice générale par intérim

Avis 2024-307

10, rue Principale C.P. 99 Blue Sea QC J0X 1C0
☎ 819 463-2261 www.blueseas.ca